



58 route de Munster
F-68380 Breitenbach
tél. : 03 89 77 53 11
stopfessenheim@yahoo.fr

Stop Fessenheim, délégation des Grand-mères le 30 Août 2007

Nos questions au Directeur de l'ASN

- 1) L'Autorité de Sûreté Nucléaire compte-t-elle désormais jouer le jeu de la transparence sur :
 - La non conformité de la centrale de Fessenheim avec la loi sur l'eau de 1995 ?
 - La non conformité de la centrale avec la Règle Fondamentale de Sûreté mise à jour en 2001 sur la question sismique ?

- 2) Pourquoi les services de l'Etat qui ont la responsabilité de prévenir les catastrophes technologiques ne sanctionnent-ils pas EDF en tant qu'exploitant sur ses manquements à la loi et aux réglementations ?

- 3) L'ASN est-elle suffisamment indépendante pour préconiser un arrêt définitif qui est refusé par l'exploitant ?

- 4) Pourquoi continue-t-on à prodiguer à la centrale de Fessenheim des soins palliatifs qui sont extrêmement coûteux alors qu'elle est économiquement non rentable et techniquement dépassée et insécure ?

- 5) Attendez vous pour décider de l'inéluctable démantèlement de la Centrale de Fessenheim que son arrêt soit provoqué par un séisme comme celui de Kashiwazaki-Kariwa au Japon ? Une rupture de la digue ou une inondation ? Un incendie ou un dysfonctionnement du système de refroidissement comme dans les centrales allemandes de Brokdorf et Krümmel ?

Nicole Roelens